

14 nov 2014 -19:07

Appartient à [Conseil des ministres du 14 novembre 2014](#)

Gestion civile des crises 2014

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères et européennes Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé le planning indicatif et la couverture budgétaire pour la contribution belge aux missions des organisations internationales dans le cadre de la gestion civile des crises pour l'année 2014.

Il s'agit principalement de la poursuite des activités menées en 2013 et de la prolongation de la participation au réservoir de Civilian Response Teams. L'on note aussi pour la première fois la participation à quatre missions : la mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, la mission EUAM Ukraine, la mission OSCE d'observation de deux postes frontalières et la mission EUCAP/SAHEL/AMLI. Une réserve en personnel a également été prévue. Fin septembre, il était question du déploiement de 34 membres de la police fédérale, de représentants de la magistrature et de membres du personnel du SPF Justice, du SPF Affaires Etrangères, du SPF Finances et d'autres services publics.

Le Conseil des ministres approuve également un projet d'arrêté royal couvrant les frais des missions. Pour régler le budget dédié à cette fin, le Conseil des ministres déduit un montant du crédit provisionnel destiné à l'engagement et à la liquidation des dépenses exposées par les services publics fédéraux dans le cadre de la gestion civile de la crise en 2014. Sont notamment concernés la compensation salariale et le paiement des indemnités et coûts afférents au déploiement de membres de la police fédérale, de représentants de la magistrature et de membres du personnel du SPF Justice, du SPF Affaires Etrangères, du SPF Finances et d'autres services publics chargés de missions à l'étranger.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>